Situation démographique dans l'Union Européenne. Rapport 1995

1996/2033(COS) - 03/06/1996

La Commission a présenté au Conseil son Rapport concernant la situation démographique dans l'Union européenne (1995). La Présidence a constaté qu'aucune délégation n'avait de difficulté de fond sur le contenu du projet de conclusions du Conseil concernant des activités en matière de démographie, soumis par le Comité des Représentants permanents. La délégation britannique n'a cependant pas été en mesure de donner son accord en raison de sa position générale (liée au problème de l'ESB) concernant les décisions à prendre à l'unanimité.